



Cérémonie du 11 novembre

Mme Le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de commémoration de l'armistice,

Jeudi 11 novembre

11H : Rendez-vous parking de la mairie,

- Formation du cortège
- Défilé en présence des sapeurs-pompiers
- Cérémonie au monument aux morts
- Dépôts de gerbes au cimetière
- Vin d'honneur offert par la municipalité (Pass Sanitaire obligatoire)